

Votants : 78
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 30 mars 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 10 avril 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 9 avril 2018

ORGANISATION DE L'ESPACE – APPROBATION DE LA MODIFICATION N°10 DU PLU DE COULON

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Anne-Lydie HOLTZ, Alain CHAUFFIER à Jean-Martial FREDON, Charles-Antoine CHAVIER à Romain DUPEYROU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Fabrice DESCAMPS à Michel PAILLEY, Marie-Chantal GARENNE à Marie-Paule MILLASSEAU, Agnès JARRY à Sylvette RIMBAUD, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN à Jeanine BARBOTIN, Gérard LABORDERIE à Dany BREMAUD, Rabah LAICHOURE à Michel HALGAN, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique SIX, Jacques MORISSET à Eric PERSAIS, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN à Yamina BOUDAHMANI

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBAULT par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Carole BRUNETEAU, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Marie-Chantal GARENNE, Robert GOUSSEAU, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOURE, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD, Jacques MORISSET, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 9 AVRIL 2018

ORGANISATION DE L'ESPACE – APPROBATION DE LA MODIFICATION N°10 DU PLU DE COULON

Monsieur **Jacques BILLY**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales;

Vu l'arrêté préfectoral de modification statutaire en date du 23 décembre 2016;

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment les articles L. 153-36 à L. 153-40 et L. 153-41 à L. 153-44 relatifs à la modification du Plan Local d'Urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 22 juillet 2008, révisé le 9 juillet 2009 (Révisions simplifiées n°1-2-3) et modifié le 16 septembre 2010 (modifications n°1-2-3), le 19 mai 2011 (modifications n°4-5), le 26 avril 2012 (modification n°6), le 20 septembre 2012 (modification n°7), le 9 juillet 2015 (modification n°8) et le 27 juin 2016 (modification simplifiée n°9) ;

Vu la délibération du conseil municipal de Coulon, en date du 13 novembre 2015, engageant la modification n°10 du PLU de la commune de Coulon ;

Vu la délibération du conseil d'agglomération en date du 25 janvier 2016, poursuivant la procédure de modification n°10 du PLU de Coulon ;

Vu la délibération du conseil d'agglomération en date du 25 septembre 2017 complétant la délibération du 25 janvier 2016 ;

Vu la notification du projet aux personnes publiques associées ;

Vu les réponses des Personnes Publiques Associées ;

Vu la décision n°E17000128/86 en date du 24 juillet 2017, de Monsieur le Président du Tribunal Administratif de Poitiers désignant Madame Marie-Antoinette GARCIA en qualité de commissaire-enquêteur titulaire ;

Vu les pièces du dossier soumis à enquête publique ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2017, portant organisation de l'enquête publique relative au projet de Modification n°10 du PLU de Coulon ;

Vu le rapport et les conclusions (avis favorable) du commissaire-enquêteur en date du 19 mars 2018.

La présente modification concerne certains ajustements dans les dispositions réglementaires (règlement, zonage), les orientations d'aménagement et de programmation ainsi que la liste des emplacements réservés.

A la suite de la notification du projet aux personnes publiques associées, des remarques ont été formulées sur le projet par l'Etat, le Parc Naturel Régional du Marais Poitevin, le Conseil Départemental, la Chambre d'Agriculture, l'INAO, la Chambre de Commerce et d'Industrie ainsi que la commune de Saint-Rémy. Ces remarques sont favorables au projet, trouvant, la

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180409-C33-04-2018-DE
Date de télétransmission : 12/04/2018
Date de réception préfecture : 12/04/2018

plupart du temps, réponse dans le dossier de modification mis à l'enquête publique. Pour le reste, le dossier a été modifié en ce sens avant son approbation.

Dans le cadre de l'enquête publique qui s'est tenue en Mairie de Coulon et au siège de la CAN du 22 janvier au 23 février 2018, plusieurs observations ont été enregistrées. Le commissaire-enquêteur a également apporté certaines remarques.

Le commissaire-enquêteur a émis un avis favorable au projet de modification n°10 du plan local d'urbanisme de Coulon.

Le rapport d'enquête est annexé à la présente délibération.

Ainsi, les observations des personnes publiques associées, du public et du commissaire-enquêteur ont nécessité certaines corrections au projet de plan local d'urbanisme sans que ces modifications ne remettent en cause l'économie générale du projet.

La CAN considère alors que la modification n°10 du PLU de Coulon est prête à être approuvée, conformément à l'article L. 153-47 du Code de l'Urbanisme.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Approuver la Modification n°10 du PLU de Coulon telle qu'elle est annexée à la présente délibération ;
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à réaliser les mesures nécessaires à l'exécution de la délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Jacques BILLY

Vice-Président Délégué

Accusé de réception en préfecture 079-200041317-20180409-C33-04-2018-DE Date de télétransmission : 12/04/2018 Date de réception préfecture : 12/04/2018
--